



La lettre d'information de la CPTS Paris Neuf

Été 2024

Édito

Cher.e.s adhérent.e.s,

A la veille des congés d'été, revenons sur deux points d'orgue pour notre communauté de santé : l'arrivée de Justine, infirmière facilitatrice de parcours, qui travaillera d'abord essentiellement sur deux missions de la CPTS : faciliter l'accès aux soins des habitants du territoire ; mettre en place et développer les parcours de soins, notamment celui consacré au repérage et à la prise en charge de la fragilité motrice de la personne âgée ; lancé fin avril dernier, il nous faut maintenant inclure des patients dans ce parcours... sa réussite dépend de vous, médecins généralistes, kinésithérapeutes, infirmiers... de notre territoire !

Parmi les autres nouveautés, le lancement des podcasts de la CPTS Paris NEUF... on vous en dit plus sur les thèmes abordés.

Enfin, retrouvez quelques informations sur la mission Crise sanitaire. En effet, dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, une cellule de crise, mise en place en mai dernier, est « activable » en cas de besoin !

Bonne lecture... retrouvons-nous à la rentrée !
L'équipe de la CPTS Paris NEUF

À la une

Arrivée de Justine à la CPTS Paris Neuf



Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de Justine Descamps, comme Chargée de mission/facilitatrice de parcours de soins au sein de la CPTS Paris Neuf.

« Bonjour à tous, Je suis infirmière depuis plus de 10 ans. J'ai travaillé, en parallèle de mes études, en tant qu'aide-soignante à domicile et à l'hôpital. Puis, après l'obtention de mon diplôme, j'ai exercé principalement en gériatrie (EHPAD, unité de vie Alzheimer, centre de rééducation gériatrique...). Ensuite, j'ai forgé mon expérience au sein de plusieurs services hospitaliers en médecine et en chirurgie. Enfin, j'ai pu expérimenter un rôle de coordination dans une start-up qui organise des programmes patients. Je suis ravie aujourd'hui de rejoindre la CPTS ».

Parcours de soin "Fragilité motrice de la personne âgée": l'heure est à l'inclusion des patients

Vous le savez, le **parcours de soin « fragilité motrice de la personne âgée »**, initié par la CPTS Paris NEUF, est lancé. Il vise à mieux dépister, évaluer et prendre en charge la fragilité motrice des personnes âgées de l'arrondissement afin de favoriser le maintien à domicile. Ceci avec l'appui des professionnels de santé, d'acteurs médico-sociaux ainsi que de structures d'évaluation et d'associations d'activité physique adaptée (APA), partenaires sur le 9ème.

Ainsi, l'équipe de la CPTS va à la rencontre des professionnels de santé adhérents et structures médico-sociales pour vous détailler les modalités pratiques (et outils numériques) du parcours. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

L'heure est à l'inclusion des patients !

Médecins généralistes, kinésithérapeutes, infirmiers, pharmaciens, psychomotriciens, ergothérapeutes et intervenants médico-sociaux au domicile des personnes âgées du 9ème, **nous comptons sur vous pour inclure des patients dans ce parcours fait pour elles ! C'est ensemble que nous en ferons le succès !**

PARLEZ-EN À VOS SOIGNANTS !

UN PARCOURS DE SOIN VOUS EST DEDIE

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE AU COEUR DE VOTRE SANTÉ

- 1 LE REPERAGE** par vos soignants* de vos difficultés motrices via un test rapide et validé.
*médecin, pharmacien, kinésithérapeute, infirmière, podologue, ergothérapeute et tout professionnel qui vous accompagne.
- 2 L'ORIENTATION**
Votre médecin traitant déterminera vos besoins et fera la prescription utile.
- 3 L'EVALUATION** globale de la motricité par un professionnel pour des solutions adaptées.
- 4 LA PRISE EN CHARGE** personnalisée et adaptée.

En travaillant à votre rythme l'équilibre, le mouvement et le renforcement musculaire.

CPTS Paris NEUF | Hôpital Lariboisière Raymond-Widal AP-HP | PRIF | CPTS

MEMO : les principales étapes pour inclure des patients :

(transmission des documents via MSSanté à : coordination@cptsparisneuf.mssante.fr)

- dépister par le test TUAG, disponible sur le site internet, avec la fiche disponible à envoyer ;
- si vous êtes médecin traitant, et que le test est positif, orienter (grâce à des ordonnances types) vers les évaluateurs possibles pour une prise en charge personnalisée ;
- si vous êtes kinésithérapeute et que vous recevez un patient pour une évaluation initiale, télécharger le document ad hoc et le renvoyer.
- à l'issue de la prise en charge, réaliser une évaluation finale avec le document ad hoc à renvoyer.

A chaque étape, vous pouvez prétendre à une indemnisation en adressant les documents ad hoc, également disponibles sur le site.

DECOUVRIR
le parcours et ses modalités pratiques

Juin 2024 : Lancement des premiers podcasts de la CPTS



Les professionnels de santé du 9ème arrondissement s'engagent pour votre santé



Les professionnels de santé du 9ème arrondissement s'engagent pour votre santé

Au cœur des missions de la CPTS figurent le développement de la prévention ainsi que la qualité et pertinence des soins.

De cette double mission est née, au sein des groupes de travail, la volonté d'enregistrer des podcasts.

En matière de prévention, il s'agit d'aider les patients, de manière accessible et pédagogique, à mieux comprendre les déterminants de la santé et à davantage connaître leur pathologie. De votre côté, professionnels de santé, le but est de répondre à vos attentes de maîtriser davantage certains sujets et/ou de mieux travailler ensemble, de manière pluriprofessionnelle en développant l'exercice coordonné.

Ainsi, retrouvez régulièrement, sur le site Internet de la CPTS, de nouveaux épisodes de podcasts. Vous aurez ainsi la possibilité de les écouter quand vous le souhaitez... Ceux-ci seront également diffusés sur les réseaux sociaux.

Parmi les premières thématiques en cours d'enregistrement (avec plusieurs épisodes par thème) : les addictions ; la fragilité du sujet âgé ; l'antibiothérapie...

ECOUTER

les premiers podcasts enregistrés

Mission crise sanitaire : installation d'une cellule de crise

Depuis la pandémie COVID, les CPTS se sont vues confier une mission supplémentaire, celle de contribuer à la réponse apportée aux crises sanitaires.

Ainsi, sur le 9e arrondissement, un premier plan d'actions permettant de participer à la réponse du système de santé face à une situation sanitaire exceptionnelle (SSE) a été élaboré. Il reprend quatre thèmes inhérents à la gestion de crise : l'anticipation, l'adaptation à la crise, le pilotage de la crise et enfin l'évaluation de la réponse proposée. Ce plan a vocation à s'articuler avec les autres plans du territoire.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 constituant un évènement majeur, exemple concret de situations qu'il nous faut potentiellement anticiper pour assurer la continuité du système de soins, un groupe de professionnels de santé et médico-sociaux du territoire ont été réunis à la mi-mai à l'initiative de la CPTS.

Aujourd'hui, ils préfigurent la cellule de crise, potentiellement « activable » en cas de nécessité, à la demande des autorités sanitaires qui ont seules la responsabilité de qualifier la situation de « crise sanitaire » et d'en organiser la réponse.

Et puis encore ...

Retrouvez [ICI](#) les présentations des orateurs du Webinaire de la Collégiale des CPTS de Paris, consacré à la NASH et aux actualités des hépatites C et B/Delta

Save the date :

- 18 septembre 2024 : « Les Rendez-vous de la Santé du Neuf » consacrés, cette année, à la prévention et la lutte contre les addictions - Mairie du 9e de 10h30 à 19h30
- 6 octobre 2024 : Course/marche Odyssea - Bois de Vincennes - au profit de la recherche contre le cancer du sein : rejoignez l'équipe de la CPTS Paris NEUF de 10h à 14h (brunch)



Les informations de nos partenaires

Campagne nationale sur l'accès aux soins - Été 2024



Alors que la France s'apprête à recevoir de nombreux touristes à l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, le ministère de la santé a lancé, du 17 juin au 30 septembre 2024, une campagne de communication pour orienter les Français et les ressortissants étrangers en cas de besoin de soins.

Objectif : sensibiliser aux bons gestes afin de faciliter la prise en charge des soins non programmés adaptés à ses besoins.

« **Besoin d'un médecin ? Suivez le bon chemin** » est le message pour orienter les patients à travers 3 étapes clés :

- 1- En première intention, la sollicitation de son médecin traitant
- 2- Si celui-ci n'est pas disponible, le recours à la carte des lieux de soins, disponible sur [Santé.fr](https://sante.fr)
- 3- Si aucune offre n'est disponible, l'appel au 15 avant de se rendre aux urgences.

Pour plus de renseignements et retrouver la page dédiée au 9e arrondissement, cliquez [ICI](#)



7 rue Bergère 75009 PARIS
contact@cptsparisneuf.org

Vous souhaitez diffuser une information aux adhérent-e-s ?
Parler d'un projet ? Ou encore lancer un groupe de travail ?

Vous pouvez contacter :

Isabelle Labusquière - Coordinatrice de la CPTS
06 79 82 34 85 isabelle.labusquiere@cptsparisneuf.org

Cet email a été envoyé par {{contact.EMAIL}}
Vous recevez cet email car vous vous êtes inscrits à notre newsletter
[Se désinscrire](#)